

ETUDES SURVEILLEES
ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, l'organisation en place pour accueillir les enfants de l'école primaire est maintenue.

Les horaires de classe sont inchangés : 8h30/11h30 et 13h30/16h30. Pas de classe le mardi après-midi ; les enfants inscrits aux NAP participeront aux activités de 13h30 à 16h30.

Tous les soirs, de 16h30 à 17h30, les agents de la mairie assureront une étude surveillée. Comme les années précédentes, cette étude est gratuite.

Les accueils du soir, de 17h30 à 18h30 restent au même tarif, variable en fonction du quotient familial (0.90 €, 1.00 € ou 1.10 €). Les tickets s'achètent à la mairie.

Afin de sécuriser la sortie de vos enfants, il vous est demandé de compléter le talon ci-dessous et de le retourner à l'accueil de la mairie ou dans la boîte à lettre de l'Hôtel de Ville ou par mail à nathalie.thomas@bouillargues.fr **pour le vendredi 9 septembre 2016.**

Pour tous changements par SMS uniquement au 06 76 48 58 53.

✂-----

INSCRIPTION AUX ETUDES SURVEILLEES

Je soussigné(e)

.....

Domicilié(e)

.....

Père, mère ou tuteur légal de l'enfant

.....

➔ Inscrit mon enfant aux études surveillées de l'école primaire, de 16h30 à 17h30

Lundi

Mardi

jeudi

Vendredi

➔ Autorise mon enfant à sortir seul à l'issue de l'étude, à 17h30.

Signature